

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

Séance du 04/04/2005

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)	DELIBERATION N°
Point 1: Approbation du Compte Rendu du Conseil d'Administration du 8 novembre 2004	Approuvé	DAG	
Point 2: Finances 2-1 Décisions Budgétaires Modificatives.	<p>Le Conseil d'administration approuve le solde à affecter d'un montant de 610 095 euros pour l'exercice 2004.</p> <p>L'utilisation des</p> <ul style="list-style-type: none"> - 264 2 - 119 411 euros pour le provisionnement de la CAF de l'UB101 - 226 684 euros pour le CR "aléas" de l'UB101 	DAG DAFAG	2005/04/352
2-2 Tarifs des Prestations internes pour la Faculté de Médecine Purpan.	<p>Les tarifs des Prestations pour la Faculté de Médecine Purpan sont</p> <p>Retirée par décision 2005/05/357</p>	AGENT COMPTABLE Faculté de Purpan	2005/04/353
2-3 Subvention à l'Assodiut (Association des Directeurs d'IUT) au titre de l'exercice 2005, pour un montant total de 13 725 € 2-4 Subvention à l'UNPIUT (Union Nationale des Présidents d'IUT) au titre de l'exercice 2005, pour un montant total de 3 431,25 €	<p>La subvention à l'Assodiut (Association des Directeurs d'IUT) au titre de l'exercice Retirée par décision 2005/05/358 est approuvée.</p> <p>La subvention à Retirée par décision 2005/05/358 (Association des Directeurs d'IUT) au titre de l'exercice 2005, pour un montant total de 3 431,25 € est approuvée par le Conseil d'administration.</p>	IUT AGENT COMPTABLE	2005/04/354
Point 3: Conventions 3-1 Conventions en vote bloqué.	<p>La convention-cadre pédagogique entre l'UPS (IUT A) et le Réseau Universitaire Toulouse Midi-Pyrénées, pour les formations FLE et LVE pour l'année 2004/2005 est approuvée.</p> <p>La convention entre l'UPS (IUT A) et le Centre d'Art Contemporain de Castres relative à un partenariat culturel est approuvée.</p>	DAG AGENT COMPTABLE	2005/04/350-1 2005/04/350-2
3-2 Conventions discutées en CA	<p>La convention de mutualisation de fonds documentaires entre l'UPS (SCIUO) et les Universités d'Avignon, de Lille 1, Lyon 1 et Lyon 3 est approuvée.</p> <p>La convention entre l'UPS (UFR STAPS) et le CREPS relative à la mise à disposition des installations sportives pour l'année 2004-2005 est approuvée.</p>	DAG AGENT COMPTABLE	2005/04/351-1 2005/04/351-2

	<p>La convention pour la création du GIS-GENOTOUL entre l'UPS, le CNRS, l'ENVT, l'INPT, l'INRA, l'INSERM, l'INSAT, le Conseil Général de la Haute-Garonne, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, le Grand Toulouse Communauté d'Agglomération et le SICOVAL est approuvée.</p> <p>la convention entre l'UPS (UFR MIG) et SUPAERO pour la mise à disposition de locaux pour la 7ème Conférence Internationale sur les Algèbres de Clifford et leurs applications est approuvée.</p>		2005/04/351-3 2005/04/351-4
3-3 Demande de domiciliation de l'Association «Diffusion de l'Open Source dans la Micro informatique Etudiante ».	<p>Le Conseil d'administration juge que les statuts de l'association doivent être revus car en l'état ils sont contraires à la réglementation.</p> <p>Le Conseil d'administration invite les membres de cette association à prendre l'attache des services informatiques et administratifs de l'UPS afin d'élaborer un projet de statuts conformes à la réglementation et aux missions de l'université.</p>	DAG	
Point 4: Nominations 4-1 Nomination du Directeur IGEEP : Monsieur DESTRUEL.	Le Conseil d'administration approuve la candidature de Monsieur DESTRUEL comme directeur de l'IGEEP.	DAG	
4-2 Nomination du Directeur (Monsieur CARIOU) et du Directeur Adjoint (Monsieur DUFOUR) de la Structure provisoire du Département inter-UFR de L1.	Le Conseil approuve la nomination du Directeur (Monsieur CARIOU) et du Directeur Adjoint (Monsieur DUFOUR) de la Structure provisoire du Département inter-UFR de L1.	DAG	
Point 5: Information sur les Systèmes d'Informations de l'UPS 5-1 Information sur les Systèmes d'Informations de l'UPS	Le Conseil d'administration approuve la présentation des systèmes d'informations de l'Université Paul Sabatier.	Cabinet	
Point 7: Implantation du Rucher Scientifique 7-1 Implantation du Rucher Scientifique	Le Conseil d'administration approuve l'implantation du Rucher scientifique sur la friche sauvage située au Sud est du campus à environ 100 mètres du bâtiment 4A.	DAIAC STI SG	2005/04/355
Point 8: Mise à jour des Commissions Permanentes de l'UPS	Sont déclarés élus : ATTALI BEN MAYER Yoni-Michaël (Communication), TITO de MORAIS Claire (Bâtiments, Culture), PASTUTMAZ Flora (Bâtiments, Culture), MATHIS Jean-Pierre (Culture, Structures, Electorale, Budget), BEDUZ Sylvain (culture); LEMARIE Florent (structure), GALINIER Christine (Budget) et CARLES Robert (Relations Internationales).		

Toulouse, le 12 mai 2005
Le Président de l'Université

Professeur Jean-François SAUTEREAU